ID: 081-200040905-20230202-02022023_3_3-DE



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 2 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	42	Voix délibératives	48
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	44

Titulaires présents: 41 (du début au point 2.2), 42 (du point 3.1 à 4.2), 43 (du point 4.3 à la fin)

ASTIE Alain (à partir du point 4.3), AUZIECH Cécile (pouvoir de IMBERT Véronique), AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 3.1), BARILLIOT Christine (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BEX Fabienne, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CARMES Monique (pouvoir de SOURDIN Anne), CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MARTY Denis (pouvoir de SELAM Fatima), MERCIER Roland, MILESI Marie, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamila), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TESSON Régis, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

AYMARD Stéphane (représente RICHARD MUNOZ Sonia)

Titulaires excusés: 14 (du début au point 2.2), 13 (du point 3.1 à 4.2), 12 (du point 4.3 à la fin)

ASTIE Alain (jusqu'au point 4.2), BALARAN Jean-Marc (jusqu'au point 2.2), BARBE Christian, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), IMBERT Véronique (pouvoir à AUZIECH Cécile), NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARILLIOT Christine), ORRIT Didier, PENA Sylviane, RICHARD-MUNOZ Sonia (représentée), SELAM Fatima (pouvoir à MARTY Denis), SOURDIN Anne (pouvoir à CARMES Monique), TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid.

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 02/02/2023-3.3 ATTRIBUTION DE SUBVENTION PREVISIONNELLE D'EQUILIBRE BUDGET CIAS

Pour lui permettre d'exercer pleinement les missions qui lui ont été confiées, et dans l'attente du vote du budget 2023, le Président précise qu'il convient de verser au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) un acompte de subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'année 2023 de 100 000.00€.

Ces crédits seront inscrits aux budgets primitifs 2023 au compte 657362 (dépense) du budget principal et au compte 74751 (recette) du budget du CIAS.

Envoyé en préfecture le 16/02/2023

Reçu en préfecture le 16/02/2023

ID: 081-200040905-20230202-02022023_3_3-DE

Publié le 16/02/2023

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le versement d'un acompte subvention prévisionnelle d'équilibre de 100 000 € au budget CIAS. DIT que les crédits seront prévus au budget 2023.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président **Didier SOMEN**

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET

Publication sur le site internet le **1 6 FEV. 2023**

Auteur de l'acte : Didier SOMEN, Président